Médiapart, 25 octobre 2010

Des sénateurs veulent durcir la loi sur les sondages politiques

Lundi 25 octobre 2010 **Par** Mediapart Michaël Hajdenberg

«La sincérité des sondages politiques n'est pas toujours garantie.» A quelques mois de la campagne présidentielle, c'est le diagnostic des sénateurs Hugues Portelli (UMP) et Jean-Pierre Sueur (PS), chargés d'une mission d'information sur les études d'opinion en matière électorale. Dans leur rapport, qu'ils doivent rendre public lundi 25 octobre et que Mediapart s'est procuré en avant-première, les deux élus préconisent de durcir la loi sur les sondages politiques, ainsi que de renforcer les moyens de la **commission** censée contrôler leur fabrication et leur utilisation par les médias.

Ces recommandations constituent une réponse, entre autres, à «l'affaire des sondages de l'Elysée», qui avait éclaté à l'été 2009: à l'époque, la Cour des comptes avait **pointé** les *«errements»* de la Présidence en matière d'études d'opinion (**5 millions d'euros déboursés entre janvier 2008 et septembre 2009**) et les magistrats avaient découvert que certains journaux (dont *Le Figaro*) publiaient des enquêtes commandées et payées (au moins en partie) par le «Château».

Illico, à l'Assemblée nationale, les socialistes avaient réclamé à cor et à cri une commission d'enquête (dénonçant la manipulation de l'opinion), mais s'étaient heurtés au **veto de l'UMP**; les sénateurs, eux, avaient lancé leur mission d'information et leurs auditions (de sondeurs, de statisticiens, etc.) **dans la plus grande discrétion...**

Ci-dessous, le chiffre d'affaires des instituts de sondages:

Effectifs et chiffres d'affaires des principaux instituts de sondages

Instituts de sondages	Nombre de salariés (au 31.12.2009)	Chiffre d'affaires en 2009 (en millions d'€)	Part des sondages politiques dans le chiffre d'affaires* (en %)
IFOP	230	33	1 %
CSA	188	31	16 %
TNS	159 (au 30/06/10)	35,2	20 à 25 %
IPSOS	874	98,7	5 %
LH2	95	10	3 à 4 %
Opinion Way	45	9,1	8 %
150 autres	350** (en 2008)	126** (au 31.12.2008)	NC
Ensemble	NC	0,85**	25 %

* *données communiquées aux rapporteurs par les instituts*
** *source Infogreffe*
NC = *non communiqué*

© Mission d'information du Sénat

A l'issue de leur travail, ces sénateurs estiment que la totalité des études politiques, sans exception, devraient être réglementées et surveillées. Pour l'heure, seules les enquêtes sur les intentions de vote des électeurs, ou liées à une élection bien précise, sont soumises à une série d'obligations légales: les instituts sont alors tenus d'éviter les questions binisées, ou de transmettre une «notice» méthodologique à la commission (pour vérification de l'honnêteté

Phoca PDF